

Abidjan, le 9 juillet 2018

ABIDJAN

Recommandée

Cher Actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous convoquer en Assemblée Générale Extraordinaire, **le jeudi 26 juillet 2018, à 11 Heures, à l'amphithéâtre du Centre CRRAE-UMOA** (dans l'enceinte de Versus Banque, Siège), à Abidjan-Plateau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Présentation du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de réduction et d'augmentation de capital ;*
2. *Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur les opérations de réduction et d'augmentation de capital ;*
3. *Décision de reconstitution des capitaux propres de la société, en exécution de l'article 664 de l'AUDSCGIE, après constatation de la perte de la moitié du capital social ;*
4. *Affectation des réserves ;*
5. *Réduction de capital, par voie d'annulation de la totalité des actions composant le capital social ;*
6. *Augmentation de capital, par créations d'actions nouvelles ;*
7. *Seconde réduction de capital motivée par des pertes, par voie de diminution de la valeur nominale des actions ;*
8. *Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la Société ;*
9. *Délégation de pouvoirs au Conseil d'Administration ;*
10. *Pouvoirs pour les formalités légales*

Les documents requis par l'article 525 de l'Acte Uniforme OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du GIE, en vertu du droit de communication des actionnaires, seront tenus à votre disposition, pour consultation, au Siège social pendant les quinze (15) jours précédant la tenue de l'Assemblée.

Au cas où il ne vous serait pas possible d'être présent à l'Assemblée, vous pourrez vous faire représenter par un mandataire de votre choix, actionnaire ou non. Ce dernier devra être muni d'une pièce d'identité et du pouvoir ci-joint, dûment rempli et signé.

L'admission des actionnaires à l'Assemblée Générale est subordonnée à l'inscription de leurs actions en compte, au moins trois (3) jours avant la date de l'Assemblée Générale.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Cher Actionnaire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le Conseil d'Administration

David BILLON



P.J. : Un (1) Pouvoir

MOVIS Côte d'Ivoire - S.A. avec Conseil d'Administration au capital social de 4 178 125 000 F CFA

N° RCCM : CI-ABJ-1973-B-10.268 - N° C.C. : 7 300 134 G

Vridi, Zone Industrielle - Rue des Conteneurs - 01 B.P. 1569 Abidjan 01

Tél. : (225) 21 21 86 00 - Fax (225) 21 21 86 66 - Site Web : www.movis-international.com